



Fédération Française d'Addictologie

www.addictologie.org

Association Loi 1901 - Siret 439 242 058 00014 - APE 913E

Président d'honneur :

Pr Jean-Dominique FAVRE

Tél. : 01 41 46 69 50

Fax : 01 41 46 69 50

Courriel : sfajdf@aol.com

Paris, 6 mai 2011

Président :

Dr Patrick FOUILAND

Tél. : 06 07 05 93 79

Courriel : patrick.fouilland@orange.fr

Vice-Présidents :

Dr Anne BORGNE

Tél : 01 48 02 62 31

Fax : 01 48 02 68 85

Courriel : anne.borgne@rmb.aphp.fr

Pr Sylvain DALLY

Courriel : sylvain.dally@gmail.com

Dr Alain MOREL

Courriel : amorel@oppelia.fr

Pr Michel REYNAUD

Tél. : 01 45 59 30 87

Fax : 01 45 59 35 68

Courriel : michel.reynaud@pbr.aphp.fr

Dr Alain RIGAUD

Tél : 06 08 22 25 29

Fax : 03 26 47 66 54

Courriel : arigaud.anpaa.asso@orange.fr

Secrétaire Général :

Pr François PAILLE

Tél. : 03 83 15 71 90

Fax : 03 83 15 71 91

Courriel : f.paille@chu-nancy.fr

Secrétaire Général Adjoint :

Dr Benoît FLEURY

Tél : 05 57 65 65 12

Fax : 05 57 65 64 45

Courriel : benoitfleury@wanadoo.fr

Trésorière :

Mme Marie VILLEZ

Tél. : 03 20 08 16 60

Fax : 03 20 08 16 69

Courriel : marie.villez@cedre-bleu.fr

Trésorier Adjoint :

Dr Yves EDEL

Tél. : 01 42 17 85 00

Fax : 01 42 17 85 14

Courriel : edel.ecimud@psl.aphp.fr

Associations fondatrices :

ANIT ANPAA

SFA SFT

Associations membres :

ACT	AFR	ASPSA	CUNEA
COPAAH	ELSA	F3A	FNESAA
IREMA	RHST-A	SAF	SAFE
SOS Addictions			

Associations affiliées :

Alcool Assistance La Croix d'Or

ASUD

Fondation Gilbert Lagrue

Baclofène

La FFA s'interroge sur l'évolution actuelle de la prescription du baclofène dans le traitement de l'alcoolodépendance.

La promotion médiatique de ce médicament a conduit à une augmentation significative des prescriptions hors AMM.

Force est cependant de considérer que les études scientifiques actuellement disponibles ne permettent pas d'en valider l'utilisation en routine dans cette indication, en particulier en ce qui concerne le rapport efficacité/tolérance, l'intervalle de prise optimal, le profil éventuel des patients répondeurs...

Elle souligne l'insuffisance de la recherche en addictologie, notamment au regard de l'importance du problème de santé publique dans notre pays et insiste sur le fait que les médicaments utilisés chez les patients addicts doivent bénéficier de la même qualité d'évaluation que ceux utilisés dans les autres pathologies.

Elle rappelle que, concernant des problématiques aussi complexes que les conduites addictives, il faut se garder des tentations de recourir à des thérapeutiques « magiques » et que les traitements médicamenteux ne peuvent résumer, à eux seuls, l'intervention addictologique.

Elle demande que soit mis en place dès que possible un essai thérapeutique pour situer la place éventuelle de ce médicament dans l'arsenal thérapeutique.